

**PROGRAMME DE L’OPERATION**

**travaux de TRANSFORMATION DES LOGEMENTS EN BUREAUX – bATIMENT 2**

DONNEES GENERALES :

· MAITRE D’OUVRAGE : Université Paris-Saclay

3, rue Joliot Curie

91190 Gif-sur-Yvette

· LIEU DES TRAVAUX : IUT de SCEAUX

8 avenue Cauchy

92330 SCEAUX

Interlocuteur : Mme Fadma Ouzaid

tel : 01.40.91.24.85 / 06.27.88.71.10

e-mail : fadma.ouzaid@universite-paris-saclay.fr

DESCRIPTIF GENERAL DES TRAVAUX :

Les présents travaux ont pour objet de transformer les logements duplex du bâtiment 2 en espaces administratifs et de détente pour le personnel et les enseignants. A ce titre, il est notamment prévu :

1/ Aspect fonctionnel

pavillon 1 :

rdc : aménagement d’une salle de détente, de 2 espaces bureaux, transformation du toilette en local ménage et de la SdB en toilette et douche, aménagement d'une salle à manger dans espace cuisine

rdj : aménagement de 2 espaces bureaux, transformation du toilette en local stockage, transformation de la douche en toilette, création d'un local ménage

pavillon 2 :

rdc : aménagement de 3 espaces bureaux, transformation du toilette en local photocopieur ou stock et de la SdB en toilette, aménagement d'une salle à manger dans espace cuisine

rdj : création d'un espace de réunion modulable, création d'un sanitaire dans la salle d'eau

2/ Aspect règlementaire

Réfection de l’électricité sur l’ensemble de la zone d’intervention (mise aux normes)

3/ Câblage informatique

Déploiement d’un câblage informatique dans les locaux rénovés y compris liaison avec bâtiment principal de l’IUT.

Deux réseaux de distribution seront mis en œuvre :

- un réseau filaire qui alimente la majorité des postes de travail

- un réseau sans fil par Wi-Fi.

Une distribution par goulottes doubles pour l’alimentation en courants forts et courants faibles est à prévoir dans tous les locaux équipés de Points d’Accès (PA).

Un ceinturage sur 3 faces des locaux tertiaires sera réalisé.

Les câblages terminaux en goulotte seront disposés avec une longueur suffisante pour permettre les déplacements ultérieurs des prises dans l’ensemble des linéaires des goulottes.

Des bornes appelées « Point d’Accès » (PA) dédiées à la connexion des postes informatiques regroupent des prises courant fort (16A) et courant faible (réseau). Les points d’accès (PA) sont identifiés selon leur destination.

Le câblage réseau dans l’ensemble des locaux sera en cuivre et de catégorie 7. Les prises seront des connecteurs standards RJ45 de catégorie 7A permettant de supporter 10 Gbits/s.

2 types de points d’accès ont été définis :

- PA01 : 3 PC 16A + 1 RJ45, prévu pour un poste utilisateur

- PA02 : 2 PC 16A + 1 prise RJ45, prévu pour un usage de raccordement à un appareil de type imprimante ou vidéo projection ou affichage dynamique.

4/ Prescriptions techniques particulières

Les matériaux bio et géo-sourcés seront privilégiés dans tous les corps d’état.

Les laines minérales sont proscrites, sauf contrainte réglementaire majeure.

Les matériaux faiblement émissifs en COV seront privilégiés.

Les faux-plafonds seront proscrits sauf contrainte technique ou réglementaire majeure.

Les systèmes low-tech et/ou nécessitant le moins d’équipements et de maintenance seront privilégiés.

ENVELOPPE PREVISIONNELLE :

L’enveloppe prévisionnelle allouée aux travaux par le maitre d’ouvrage est définie dans les pièces de la consultation.

INTERVENANTS :

·MAITRISE D’OEUVRE :

type consultation : procédure adaptée

type mission : cf. CCAP

Compétences : tout corps d’état dont électricité (courants faibles et courants forts)

·BUREAU DE CONTROLE

type consultation : accord cadre à bon de commande multi-attributaire

type mission : L + LE + LP + STI

·COORDONNATEUR DE SECURITE :

type consultation : accord cadre à bon de commande multi-attributairetype mission : niveau 3

MODE DE DEVOLUTION ENVISAGE : procédure adaptée – Corps d’Etats Séparés

CALENDRIER :

Un calendrier prévisionnel est présenté avec les pièces de la consultation.